

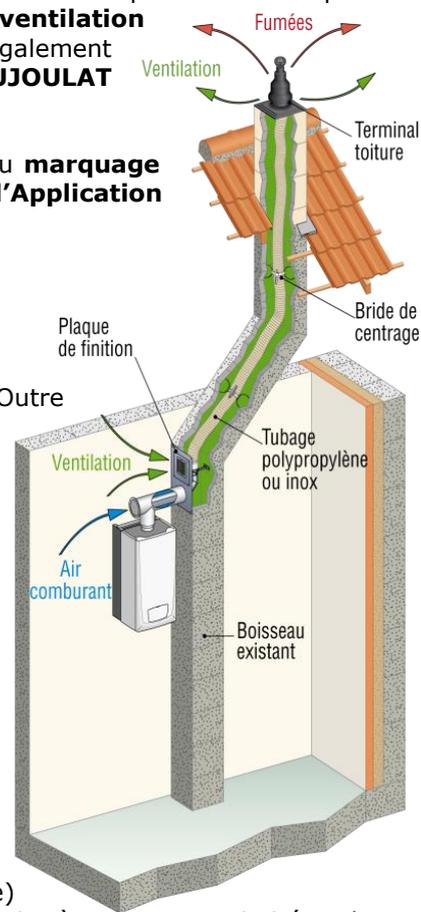
Rénovation d'un conduit individuel existant lors du remplacement d'un appareil participant à la ventilation du logement.

Dans le cadre des travaux de rénovation, les chaudières (B11 ou B11bs) en place sont remplacées par des **appareils gaz à condensation**. La **rénovation de chaque conduit individuel** existant permet de l'adapter à l'évacuation des produits de combustion de ces nouvelles chaudières. La **ventilation haute**, assurée initialement par le coupe tirage de la chaudière existante doit également être restituée. Pour cela, un système **AIRFLUE RENOVATION**, de marque **POUJOLAT** est mis en œuvre, dans chaque logement.

Le système bénéficiant de la **garantie décennale constructeur**, est titulaire du **marquage CE** selon la norme NF EN 14471 ainsi que **d'un Document Technique d'Application** définissant les prescriptions d'utilisation et de mise en œuvre.

ELEMENTS CONSTITUTIFS DU SYSTEME :

- Un **solin recoupable spécifique** sera positionnée en tête de conduit. Outre l'évacuation des fumées, il assurera **l'étanchéité à la pluie, la ventilation haute de l'espace annulaire, le supportage du flexible**.
 - Tubage flexible étanche à la pression et à la condensation (classe H1), **d'épaisseur 0.7mm minimum**.
 - Un ensemble de pied de tubage comprenant le raccord flexible, le collier de maintien et un coude 87° permettant de réaliser **un point fixe, garantissant la sécurité de l'installation**.
 - Une **plaque de finition métallique peinte** permettant de faire la liaison entre le boisseau et le raccordement de la chaudière. Afin de limiter les percement dans le logement, **la plaque murale accueillera la fonction ventilation** et permettra l'accès dans le conduit existant pour la visite annuelle.
 - Un **conduit de raccordement concentrique** en inox peint Ø80/125
 - Un té avec **trappe de visite et grille** pour l'air comburant.
 - Un accessoire de ventilation (grille, bouche) en fonction du type de ventilation naturelle en place. (Pièce par pièce ou générale et permanente)
 - **La plaque signalétique du système**, positionnée au pied du conduit, à proximité du raccordement de l'appareil.
- L'installateur aura également en charge de renseigner les données de l'installation sur Cat-Check (carnet d'identité numérique de l'installation permettant de répertorier toutes les données d'une installation et de faciliter la gestion pour l'ensemble des interlocuteurs professionnels, particuliers, bailleurs, tierce personne...).



Deux raccords possibles : mural ou au plafond

